

Lors de l'inauguration du Centre pénitentiaire de Saran le 26 juillet, Fleury-Mérogis et les Baumettes à Marseille).

Jean-Pierre Sueur a dit que la prison *« devait protéger la société, punir, mais aussi préparer la réinsertion des détenus »*. Cela nécessite, pour lui, que la sortie de prison soit préparée par des aménagements de peine et des mesures appropriées. *« Les "sorties sèches" produisent de la récidive »* a-t-elle dit ; *« le but de la détention en maison d'arrêt ou en centre pénitentiaire n'est pas que ceux qui ont vécu cette détention y reviennent »*, ce qui suppose un suivi des personnes détenues avant et après leur libération. Jean-Pierre Sueur a souligné, à cet égard, le rôle essentiel des personnels de l'administration pénitentiaire et des services pénitentiaires d'insertion et de probation (pour lesquels de nombreux postes sont créés).
Jean-Pierre Sueur a dit que si l'on veut qu'à chaque délit corresponde une sanction, pour lutter contre l'impunité, il fallait d'autres peines que la détention : c'est le sens de la « contrainte pénale » instaurée par le projet de loi. Il a enfin remercié Christiane Taubira pour avoir défendu cette *« loi de la République »* visant à une meilleure efficacité dans la politique pénale, malgré *« les mensonges, les insultes et les injures ».*
Lire :

>> L'interview de Christiane Taubira dans *La République du Centre* du 25 juillet

>> Apostrophe 45, 25 juillet 2014

>> Mag Centre, 25 juillet 2014

>> Puissance 2D, 26 juillet 2014

Photo : Apostrophe 45

Phoca PDF

.

Phoca PDF